



CREPS CENTRE-VAL DE LOIRE

PROJET D'ETABLISSEMENT

2024 - 2028



A l'occasion de son 20ème anniversaire en cette année olympique et paralympique, le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de la Région Centre-Val-de-Loire propose un projet d'établissement ambitieux et cohérent avec la dynamique sportive du territoire et les missions de service public qui lui incombent. Le projet s'inscrit dans la continuité de l'histoire de l'établissement et des plans de transformation portés par le ministère des Sports et de Jeux olympiques et paralympiques en lien avec les régions.

L'ancrage territorial du CREPS, accompagné par la Région Centre-Val de Loire et incarné par les programmes d'intervention conduits en faveur de la jeunesse, le positionne comme un acteur incontournable de l'écosystème sportif. Il déploie également une politique de l'emploi et de développement économique, nourrie d'une offre adaptée de formation des professionnels du sport et de l'animation sur le territoire.

Les priorités identifiées telles que l'innovation, l'ajustement des infrastructures, l'ouverture à de nouveaux partenariats doivent permettre au CREPS d'agir au quotidien pour accueillir les sportives et les sportifs en toute sécurité dans des conditions de performance optimales, déployer une offre de formation en lien avec les besoins du territoire, tout en étant soucieux de la qualité de vie au travail pour les équipes investies dans leurs missions.

À travers ce projet d'établissement rénové, le CREPS s'engage donc dans une nouvelle dynamique pour la prochaine olympiade et contribue avec ambition à l'héritage olympique et sportif de notre pays grâce à une démarche à laquelle l'ensemble des personnels, la région Centre-Val-de-Loire et les partenaires ont été associés. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !



**Fabienne
BOURDAIS**

**DIRECTRICE DES SPORTS
MINISTÈRE DES SPORTS ET DE JEUX
OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES**

Le CREPS Centre-Val de Loire a démontré depuis 20 ans combien il était un outil utile au sport sur notre territoire. La période qui s'ouvre, après des Jeux Olympiques et Paralympiques en France qui auront changé le regard du monde sur la France et des Français sur le sport, renforce la détermination de la Région à accompagner le CREPS pour son développement, son ancrage territorial et son lien avec tous les acteurs de la Région.

Ce projet d'établissement illustre l'ambition des équipes qui œuvrent au quotidien au sein du CREPS, tout autant que des partenaires qui concourent à son fonctionnement. La Région poursuivra sa mission auprès du CREPS et du mouvement sportif régional, afin de toujours plus mettre en lien ces acteurs qui permettent l'émergence d'un écosystème favorable au développement du sport.

Haut niveau, formation des encadrants, accueil des jeunes, mise en réseaux... Les défis sont nombreux. Le travail commun et en partenariat étroit entre CREPS et Région permettra de les relever.



**François
BONNEAU**

**PRESIDENT DE LA REGION CENTRE
VAL DE LOIRE**

**Mohamed
MOULAY**

**CONSEILLER REGIONAL DELEGUE
AUPRES DU PRESIDENT EN
CHARGE DES SPORTS DE LA
REGION CENTRE VAL DE LOIRE**



Le projet d'établissement 2024-2028 naît de la volonté de construire un nouvel élan pour le CREPS CVL.

Ce travail engagé par la nouvelle direction a permis de faire se rencontrer l'ensemble des acteurs du CREPS autour d'un même objectif : tracer des orientations communes et nécessaires pour à la fois anticiper, s'adapter et se développer.

Riche du travail et des performances des athlètes hébergés en son sein, des enseignements de ses formateur.rice.s et entraîneur.e.s, de la supervision des administrateur.rice.s et de l'investissement de l'ensemble du personnel, l'établissement se voit proposer de nouvelles ambitions, travaillées collégialement. Elles s'appuient à la fois sur un héritage solide qui fait la force du CREPS, et proposent des lignes directrices nouvelles qui se veulent différenciantes et qui ont la volonté de permettre au CREPS de trouver un positionnement unique.

L'excellence qui a toujours guidé les travaux de chaque personne engagée auprès de l'établissement, continuera à accompagner ce projet. C'est la valeur sur laquelle s'appuyer pour développer les expertises et aller à la rencontre des talents d'aujourd'hui et de demain.

Je souhaite à chacune et chacun de s'approprier ce projet, pour le porter en équipe car c'est de l'investissement de toutes et tous que dépendra sa résonance et le rayonnement du CREPS CVL.



**Emmeline
NDONGUE**

**PRESIDENTE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CREPS**

SOMMAIRE

1. **Le CREPS**
2. **La démarche**
3. **Les leviers**
4. **Les priorités**
5. **Le projet**

LE CREPS

Au cœur de la région Centre-Val de Loire, le CREPS incarne depuis 2004, l'excellence dans le domaine du sport et de la formation. Bien plus qu'un lieu d'entraînement, c'est un lieu de passion, d'engagement et d'ambition. Il offre aux sportifs les meilleures conditions pour atteindre la performance dans leur discipline. L'engagement de tous, autour d'une même ambition, s'est vu récompensé par l'attribution du label argent Grand INSEP, gage de qualité et de sérieux dans le domaine de la haute performance.

En s'appuyant sur les orientations de sa double tutelle, le CREPS Centre-Val de Loire élabore un projet d'établissement ambitieux, intégrant des valeurs humanistes fondamentales pour façonner une activité durable, performante et épanouissante dans les domaines de la jeunesse, du sport, des politiques publiques sur quatre principaux axes.

01

LE CREPS

- Création officielle du CREPS
- 1er directeur Bruno FEUTRIER

2001

- Création du Pôle Ressource National Sport et Handicap

2003

- Accueil Pôle France BMX Mixte

2004

2005

- Installation du CREPS dans ses nouveaux locaux – Seul CREPS construit par une collectivité territoriale
- Développement de l'ensemble des missions du CREPS
- Accueil du Pôle Espoir Motocross
- Accueil du Pôle Espoir Basket-ball Féminin
- Accueil du Pôle Espoir Badminton mixte
- Accueil du Centre de formation du Bourges Basket (Basketball Féminin)

- Nomination de M. Jean-Pierre SYLLA au poste de directeur

2007

2008

- Démarche qualité ISO 9001
- Accueil du Centre régional d'entraînement Gymnastique Artistique Féminine (GAF)
- Accueil du Centre interdépartemental d'entraînement Gymnastique Artistique Masculine (GAM)

2010

- Nomination de M. Alex CORNU au poste de directeur par intérim
- Fermeture du Centre régional d'entraînement Gymnastique Artistique Féminine (GAF)

LE CREPS

- Inauguration du vélodrome couvert – Seul CREPS à disposer d'une telle infrastructure
- Nomination de M. Eric LEPAGNOT au poste de directeur
- Accueil de la structure d'entrainement de l'Aquatic Club de Bourges

- **Décentralisation partielle des CREPS aux Conseil régionaux** en application de la loi n°2015-991 du 07/08/2015 dite loi "NOTRe". Les impacts de cette loi portent sur :

les missions, la répartition des compétences de l'État et la Région en matière de politique sportive, la gestion du patrimoine immobilier, la gouvernance de l'établissement, les ressources humaines de l'établissement, le domaine financier notamment en termes de compensation.

- Nomination de M. Djamel CHEIKH au poste de directeur
- Remise du Label Argent Grand INSEP
- Fermeture du Pôle Espoirs Motocross

- Nomination d'Alexandra BIE-BOUGARD au poste de directrice par intérim

2011

- Nomination de M. Manuel BRISSAUD au poste de directeur

2013

2014

- Accueil Pôle France Jeunes Cyclisme piste endurance mixte

2016

- Accueil du Centre d'entrainement de Judo
- Accueil du Pôle France Basketball mixte sport adapté
- Accueil du Pôle France Cyclisme mixte sport adapté

2018

2019

- Fin de l'activité du Pôle Ressources National Sport et Handicaps au sein du CREPS

2021

- Création de la Maison Régionale de la Performance (MRP) du Centre-Val de Loire
- Certification QUALIOPI

2022

2023

- Nomination de Marc DUBOIS au poste de directeur
- Accueil du Pôle France Cyclisme Outre-mer

LA DÉMARCHE

La démarche de formalisation du projet d'établissement, engagée par la direction avec le soutien de la direction des Sports du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, a poursuivi plusieurs objectifs :

- Définir des orientations claires et partagées pour l'établissement pour la période 2024-2028.
- Engager largement le personnel de l'établissement et ses partenaires, et les fédérer autour d'un projet commun.
- Poursuivre la dynamique engagée au cours des derniers mois, afin de repositionner l'établissement comme un acteur incontournable du sport de haut-niveau et de la formation, dans l'environnement local, régional et national.

OR2

LES LEVIERS

L'identification des leviers de développement de l'établissement est déterminante pour cibler les principaux domaines sur lesquels se concentrer afin d'avoir le plus d'impact ou de réussite.

Pour le CREPS Centre-Val de Loire, 4 leviers ont été relevés :

l'équipement, **l'ancrage local**, la **notoriété** et le **positionnement thématique**.

03

LES PRIORITÉS

L'ensemble de la démarche mise en œuvre pour aboutir à l'élaboration du projet a permis de dégager de nombreuses pistes de réflexion. Un travail sur les priorités a été organisé dans un cadre collectif et participatif avec l'ensemble du personnel du CREPS et a contribué à fixer les thématiques sur lesquelles le projet devait se concentrer en priorité.

O4



5 PRIORITÉS POUR LE CREPS

- ✓ **Accompagner le développement de la performance sportive** en lien avec les fédérations
- ✓ **Réhabiliter les infrastructures** pour garantir un niveau d'excellence sportive et adapter une gestion préventive
- ✓ **Améliorer la qualité de vie au travail** et rétablir la confiance entre tous les services / agents
- ✓ **Faire savoir l'expertise de l'établissement** pour développer de nouveaux partenariats
- ✓ **Renouveler l'offre de formation** pour mieux répondre aux besoins et à l'insertion sur le territoire

LE PROJET

La stratégie du CREPS Centre-Val de Loire s'appuie à la fois sur les leviers et les priorités identifiés mais elle découle également des échanges réalisés dans le cadre d'ateliers collaboratifs, réalisés avec l'ensemble du personnel.

Pour la période 2024-2028, elle s'articule autour de 4 axes :

Identifier,
Ancrer,
Mobiliser
et **Moderniser.**

05

L'EXCELLENCE AU COEUR DU PROJET

L'excellence fait partie intégrante des missions qui incombent aux CREPS. Qu'elles passent par la formation de jeunes espoirs ou par l'accompagnement d'athlètes confirmés, cette notion d'excellence est inhérente aux CREPS et doit être entretenue et alimentée par les établissements. Cet ADN participe à créer un rôle de locomotive pour les acteurs du territoire et à devenir une source d'inspiration pour l'ensemble des clubs et des sportifs locaux. Pour atteindre l'excellence, de multiples facteurs doivent être réunis et imbriqués alors que l'environnement du haut-niveau est par nature hautement concurrentiel.

L'excellence constitue donc le coeur du projet d'établissement du CREPS Centre-Val de Loire, cette dimension est ainsi intégrée de façon transversale au sein des 4 axes de développement du projet.

1 projet, 4 axes de développement

Identifier

pour se différencier et favoriser la reconnaissance du CREPS sur la base de la valorisation de son expertise

Ancrer

pour favoriser des partenariats durables et le développement d'un réseau d'experts au sein de la région

Mobiliser

pour accompagner la dynamique de changement et contribuer à créer un nouvel élan au service du nouveau projet

Moderniser

pour s'adapter aux évolutions et mutations, assurer la pérennité de l'activité et rester performant

2023

DIAGNOSTIC

LEVIERS

PRIORITÉS

PROJET ETABLISSEMENT

AXE 1

IDENTIFIER

AXE 2

ANCRER

AXE 3

MOBILISER

AXE 4

MODERNISER

Chaque pôle et
chaque personnel
vont désormais
pouvoir s'appuyer
sur ce projet pour
s'engager dans ce
nouveau cycle
2024-2028

2024

REMERCIEMENTS

Le projet d'établissement que nous avons élaboré est un outil essentiel pour guider nos actions et atteindre nos missions pour la période 2024-2028. Grâce à un diagnostic approfondi de nos ressources, de l'activité sur nos missions et sur notre gouvernance, nous avons identifié les leviers qui peuvent influencer positivement notre réussite et les priorités clés qui nécessitent notre attention. Enfin, nous avons défini les axes de développement qui nous permettront de mettre en œuvre notre projet d'établissement de manière efficace. En étant toujours mieux identifié pour se différencier et favoriser la reconnaissance du CREPS en particulier grâce à la coloration « Gen'Z », en nous mobilisant pour engager une nouvelle dynamique, en ayant un ancrage toujours plus fort au sein de nos territoires pour consolider et nouer des partenariats, et en modernisant notre structure, nous sommes confiants dans notre capacité à travailler ensemble pour atteindre nos objectifs communs.

Notre établissement poursuivra également son engagement à travers des actions de formation, de prévention et des temps d'animation pour mieux accompagner la transition écologique, pour prévenir et sensibiliser sur les questions d'éthique et d'intégrité, et pour faire vivre l'égalité femmes-hommes.

Notre action s'inscrit dans le cadre de la mission de service public que nous menons avec la direction des sports du Ministère des Sports et des JOP et de la politique jeunesse et sport de la Région Centre Val de Loire dont le prolongement à notre projet se concrétisera par la rédaction de la nouvelle convention tripartite d'objectifs et de moyens, outil contractualisant la part de chacun dans les objectifs à atteindre.

En résumé, ce projet d'établissement est un guide précieux qui nous permettra de rester concentrés sur nos missions et de travailler de manière collaborative pour les réaliser. Chaque pôle fonctionnel, chaque personnel inscrira son action dans ce sens. Nous sommes enthousiastes à l'idée de mettre en œuvre ce plan et de voir les résultats positifs qu'il apportera à notre organisation.

La direction



2024 - 2028

PROJET D'ETABLISSEMENT

